



AIDES AUX ÉDITEURS

Centre national du livre
Département de la création
Hôtel d'Avejan – 53 rue de Verneuil
75343 Paris cedex 07
Tél : 01 49 54 68 68

www.centrenationaldulivre.fr

SUBVENTION ANNUELLE AUX REVUES

Cette aide vise à développer la création littéraire et le débat d'idées en soutenant les revues d'une périodicité d'au moins deux numéros par an, sous format imprimé et / ou numérique, publiant des textes de création ou des articles de fond de qualité et accessibles à un public non spécialisé.

Les éditeurs sont invités à prendre connaissance du règlement des aides sur le site du CNL pour vérifier qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité de l'aide à laquelle ils prétendent :

www.centrenationaldulivre.fr/fr/editeur/aides_aux_revues

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 30 AVRIL

Toute demande reçue hors délai, le cachet de la poste ou l'enregistrement à l'accueil du CNL faisant foi, ne pourra être examinée. Les commissions se tiennent dans un délai d'environ quatre mois après la date de dépôt des dossiers. Les résultats sont communiqués par courrier au plus tard un mois après la date de la commission.

NOM DE LA REVUE		
NOM DU DEMANDEUR (bénéficiaire)		
NOM DE L'ÉDITEUR (si différent du bénéficiaire)		
S'agit-il d'une 1 ^{ère} demande au CNL ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
<i>Dans le cas d'une revue publiée par un éditeur, le bénéficiaire de l'aide est, sauf accord exprès, la structure qui assume les risques financiers de la publication. La demande doit être déposée et le formulaire rempli par le bénéficiaire.</i>		

COMMISSION CONCERNÉE

(à titre informatif, l'affectation des dossiers recevables devant les commissions compétentes relève *in fine* de l'appréciation du CNL)

--

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande par un système de traitement automatisé. En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les services du CNL seront les seuls à pouvoir en disposer. Sur simple demande, vous pourrez accéder aux informations vous concernant et procéder en tant que de besoin aux rectifications que vous jugerez souhaitables.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA STRUCTURE BÉNÉFICIAIRE

Nom de la structure		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Pays		
Téléphone (s)		
Courriel		
Adresse du site internet		
Nature juridique de la structure (SA, SARL, société en nom propre, association, etc).		
La gestion de la revue fait-elle l'objet d'un contrat avec la structure éditrice? (si oui, joindre la photocopie du contrat)	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

Personne habilitée à signer les contrats

Nom	
Qualité (P-DG, Directeur général, gérant...)	

Personne chargée du dossier

Nom	
Qualité	
Téléphone (s)	
Courriel	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA REVUE

Titre		
ISBN		
ISSN		
Date de création		
Adresse de la rédaction		
Code postal		
Ville		
Pays		
Adresse du site Internet		
Directeur de publication		
Rédacteur en chef		
Existe-t-il un comité de rédaction ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
La revue dispose-t-elle d'un secrétariat de rédaction ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Si oui, est-il rémunéré ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Y a-t-il d'autres personnes rémunérées ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Si oui, préciser combien et pour quelles fonctions		
Public visé		
Bases d'indexation internationales dans lesquelles la revue est référencée, le cas échéant		
Si la revue est multilingue, préciser le pourcentage de textes en langues étrangères par numéro		
Publie-t-elle des résumés en anglais ?		

DONNÉES TECHNIQUES (année n - 1)

Tirage par numéro		Nombre de numéros parus	A =
Nombre de pages	Par numéro		Par an
Nombre de signes	Par numéro		Par an
Nombre d'illustrations	Par numéro		Par an
Format		Prix public TTC	

DIFFUSION PAPIER

La revue est-elle diffusée en librairie ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Si oui, indiquer par quel diffuseur		
La revue est-elle diffusée en kiosque ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
S'il y a lieu, indiquer le numéro de commission paritaire des publications et des agences de presse		

Ventes papier (année n - 1)

	Nombre	Recettes
Ventes directes		
Ventes par diffuseur/distributeur (préciser la remise %)		
Total	B =	E =

Ventes moyennes par numéro (hors abonnements) = C (soit B/A)	
--	--

Abonnements (année n - 1)

Type d'abonnements	Prix de l'abonnement	Nombre d'abonnés	Recettes
Particuliers en France			
Particuliers à l'étranger			
Institutionnels en France			
Institutionnels à l'étranger			
Total		D =	F =

TOTAL diffusion payante par numéro (ventes + abonnements)	= C+D	=
---	--------------	----------

DIFFUSION NUMÉRIQUE

La revue est-elle diffusée au format numérique		<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Si oui,	Sur un portail ou un site individuel	<input type="radio"/> portail	<input type="radio"/> site
	Mode de commercialisation	<input type="radio"/> Semi-payant (barrière mobile)	<input type="radio"/> payant
	Nbre de n° disponibles sous format numérique		
	Année la plus ancienne mise en ligne		

ventes numériques (année n -1)

Nombre d'abonnements institutionnels	
Nombre d'abonnements particuliers	
TOTAL abonnements numériques	

Nombre de consultations HTML	
Nombre de téléchargements PDF	
Nombre de ventes d'articles à l'unité (pay-per-view)	
Nombre de ventes au numéro	

Recettes numériques	G =
----------------------------	--

Dans le cas d'une diffusion numérique via un portail, la revue est invitée à communiquer au CNL le relevé de synthèse annuel qui lui est fourni par le portail partenaire et à indiquer le nombre de consultations enregistrées dans ses institutions clientes.

DONNÉES FINANCIÈRES

Valorisation des mises à disposition

	Personnel	Locaux	Matériel	Autres
Nombre et type d'emplois, surface...				
Aide apportée par (Etat, collectivités, mécénat...)				
Montant de la valorisation estimé en €				

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'ANNÉE PRÉCÉDANT LA DEMANDE

DÉPENSES TTC				RECETTES TTC	
COÛTS DE FABRICATION MOYEN D'UN NUMÉRO (préparation de copies, corrections, composition, impression, papier, couverture, droits de reproduction)				VENTES	
				Ventes papier (hors abonnements) E	
Nb de n° parus (périodicité)		Coût moyen par n°		Ventes papier par abonnements F	
TOTAL DES FRAIS DE FABRICATION *				(pour l'ensemble des numéros de l'année)	
DROITS D'AUTEURS				TOTAL DES VENTES	
Rémunération des auteurs					
Rémunération des traducteurs					
TOTAL DES DROITS D'AUTEURS					
FRAIS DE PROMOTION					
Publicité, achat d'espaces					
Frais de déplacements lors de manifestations (location de stand ou d'espace, transport de matériel...)					
TOTAL DES FRAIS DE PROMOTION					
FRAIS DE GESTION					
Gestion fichiers, abonnements, relances					
Frais de routage, frais postaux					
Frais de diffusion numérique					
Frais de distribution et de diffusion					
Frais de personnel					
Loyer					
Stocks					
Téléphone					
Frais financiers					
Autres (préciser)					
TOTAL DES FRAIS DE GESTION					
Dépenses totales				Recettes totales	
Résultat (recettes totales – dépenses totales)					
* postes de dépenses pris en compte pour le calcul de la subvention					

BUDGET PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE EN COURS

DÉPENSES TTC				RECETTES TTC	
COÛTS DE FABRICATION MOYEN D'UN NUMÉRO (préparation de copies, corrections, composition, impression, papier, couverture, droits de reproduction)				VENTES	
				Ventes papier (hors abonnements)	
Nb de n° parus (périodicité)		Coût moyen par n°		Ventes papier par abonnements	
TOTAL DES FRAIS DE FABRICATION (pour l'ensemble des numéros de l'année)				Ventes numériques	
DROITS D'AUTEURS				TOTAL DES VENTES	
Rémunération des auteurs					
Rémunération des traducteurs					
TOTAL DES DROITS D'AUTEURS				Publicité, vente d'espaces	
FRAIS DE PROMOTION					
Publicité, achat d'espaces				Mécénat et dons (préciser)	
Frais de déplacements lors de manifestations (location de stand ou d'espace, transport de matériel...)					
TOTAL DES FRAIS DE PROMOTION				Subvention demandée au CNL	
FRAIS DE GESTION					
Gestion fichiers, abonnements, relances				Autres subventions publiques nationales (préciser)	
Frais de routage, frais postaux					
Frais de diffusion numérique					
Frais de distribution et de diffusion					
Frais de personnel				Autres subventions régionales ou locales (préciser)	
Loyer					
Stocks					
Téléphone					
Frais financiers				Autres recettes (préciser)	
Autres (préciser)					
TOTAL DES FRAIS DE GESTION					
Dépenses totales				Recettes totales	

ÉLIGIBILITÉ DES DEMANDEURS

(extrait du règlement des aides consultable sur le site du CNL)

Peut formuler une demande toute structure qui édite une revue, quelle que soit sa forme juridique ou son lieu de publication, dès lors que la revue paraît en langue française ou langues de France et qu'elle est diffusée à titre payant sur l'ensemble du territoire français.

Ces personnes morales doivent répondre à l'ensemble des conditions suivantes :

- au moins un an d'activité (un exercice budgétaire complet) ;
- une périodicité annuelle d'au moins deux numéros ;
- une diffusion payante de 300 exemplaires minimum (250 exemplaires pour la création littéraire) par numéro imprimé ou numérique : abonnements (bouquet, institutionnel et individuel) et ventes directes au numéro confondus ;
- proposer un contenu relevant des champs thématiques du CNL (cf. liste des commissions du CNL et leurs périmètres).

Ne sont pas éligibles :

- les revues publiées ou majoritairement financées (directement ou indirectement) par des institutions publiques ;
- les revues majoritairement financées par la publicité ;
- les revues dont la diffusion payante est inférieure à 50 % de leur tirage ;
- les revues publiant plus de 30 % d'articles en langue étrangère ;
- les publications à caractère strictement universitaire et/ou destinées uniquement à un lectorat de spécialistes ;
- les journaux, annuaires, magazines, bulletins et autres publications à caractère uniquement pratique, informatif ou professionnel, et/ou publiant des articles exclusivement liés à l'actualité ;
- les publications à caractère apologétique ou confessionnel ;
- les revues d'art contemporain (CNAP).

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

Pour toutes les demandes :

- Le formulaire dûment rempli, sous format papier, **en 2 exemplaires** ;
- Pour les sociétés commerciales, un extrait RCS datant de moins de 3 mois ;
- Pour les associations, les statuts, la copie de déclaration au Journal officiel, la composition du Conseil d'administration ou du bureau ;
- S'il s'agit d'une première demande, note détaillée sur la diffusion et la distribution ou, à défaut, la liste des libraires diffusant la revue à l'échelle nationale. Dans les autres cas, des compléments d'information sur la diffusion et la distribution de la revue sont susceptibles d'être demandés par le CNL lors de l'instruction du dossier ;
- Un exemplaire de chacun des numéros parus au cours des 12 derniers mois s'il s'agit d'un renouvellement (2 exemplaires s'il s'agit d'une première demande) ;
- Le sommaire des deux prochains numéros, en 2 exemplaires ;
- Les factures des fournisseurs détaillées par poste pour les 2 derniers numéros de l'année n - 1 ;
- Un relevé d'identité bancaire du bénéficiaire, ou l'équivalent pour les éditeurs étrangers ;
- En cas de contrat avec un éditeur (édition et / ou diffusion), en joindre une copie ;
- Une présentation motivée de la demande d'aide (bilan de l'activité de la revue au cours des 15 derniers mois ; perspectives de développement).

En l'absence de l'un des éléments demandés, le dossier ne pourra être soumis à l'examen de la commission concernée.

OBLIGATIONS INCOMBANT AU BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE

En cas d'obtention d'une aide, les bénéficiaires ont obligation de faire figurer sur la quatrième de couverture de la revue soutenue, pendant les douze mois suivant l'obtention de l'aide, le **logo du CNL**.

Le logo est téléchargeable sur <http://www.centrationaldulivre.fr/Logotypes/>

Pour les ventes en France, l'éditeur a obligation de faire figurer le **marquage du prix du livre (i.e. livres et périodiques)**, conformément à la loi du 10 août 1981.

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements figurant dans ce formulaire et ses annexes sont exacts et complets et m'engage à fournir les justificatifs qui me sont demandés.

DATE

SIGNATURE de la personne habilitée à signer les contrats :

Dossier complet à adresser au Centre national du livre

Département de la création
53 rue de Verneuil
75343 PARIS CEDEX 07